

Pour l'histoire du vocabulaire latin de la pauvreté / J. Leclercq. — Extrait de : Parole de l'Orient : revue semestrielle des études syriaques et arabes chrétiennes : recherches orientales : revue d'études et de recherches sur les églises de langue syriaque. — vol. 3, n° 1-2 (1967), pp. 293-308.

Titre de couverture : Mélanges Mgr Pierre Dib. — Bibliogr.

I. Pauvreté — Aspect religieux — Christianisme. II. Pauvreté — Enseignement biblique. III. Vie spirituelle — Christianisme.

PER L1183 / FT33721P

# POUR L'HISTOIRE DU VOCABULAIRE LATIN DE LA PAUVRETÉ

PAR

J. LECLERCQ, O.S.B.

La pauvreté est à la mode, oserait-on dire, aujourd'hui, dans l'Église. On en parle beaucoup, depuis quelque dix ans. Mais il s'en faut que l'on évite toujours une certaine ambiguïté dans le sens que l'on donne aux mots, par conséquent une certaine imprécision dans les idées que l'on veut exprimer. Une fois de plus, le retour aux sources du vocabulaire peut aider à clarifier, en tout cas à distinguer et classer les concepts. Une histoire du vaste lexique de la pauvreté demanderait de longs développements. Du moins, en attendant qu'elle ait été écrite, quelques indications à son sujet permettront déjà d'en mesurer la complexité; en outre, la signification de plusieurs textes en sera éclairée.

## 1. LA TRADITION PROFANE.

Limitons-nous ici à *pauper* et ses dérivés. Suggestives, bien que différentes, sont les étymologies proposées par les philologues d'aujourd'hui et par les grammairiens d'antan. D'après les premiers, par exemple A. Ernout et A. Meillet, cet adjectif vient de la racine *pau*, de la particule *per*, et de la désinence *os*. Il a le sens de « qui produit peu », comme le suggère l'association de *paucus-pario* et de *puer-pera*; il a dû se dire d'abord de la terre et des animaux (1). De la racine *pau* sont dérivés *paucus*, « peu nom-

---

(1) *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris 1932, p. 708.

breux », *paullus*, *paulus*, « petit », et *pauillus*, « tout petit » (2). Les lexicographes anciens donnaient des explications d'un autre genre, mais dont le résultat est le même. Varron écrit : *Pauper a paulula re. Mendicus animus, cui opus est* (3); la fin de la première de ces deux phrases est citée par Forcellini comme suit : *a paulula re* (4). Et Nonius disait : *Paupertas dicta est a pecunia parva* (5).

Quoi qu'il en soit des origines, le sens fondamental est défini avec précision par Forcellini : *cui parva et angusta res familiaris est, qui non affluit opibus, nec tamen eget, tenuis, medium inter egenum et divitem*. Quant à *paupertas*, il déclare : *Differt ab egestate, quae est cum res ad vitam necessariae non desunt quidem, sed vix sufficiunt*. Et de citer des témoignages pour appuyer ces dires : *Non est paupertas, Nestor, habere nihil*, dans Martial; *Paupertas est non quae pauca possidet, sed quae multa non possidet*, dans Sénèque; *M. Manilius pauper fuit : habuit enim aedículas in Casinis, et fundum in Labicano*, dans Cicéron. Il en ressort que « pauvreté » n'est pas « indigence », *egestas*; on dit d'un pauvre qu'il devient indigent : *Fabius in honorem patriae paupertatem inopia mutavit* (Valère Maxime). Et Sénèque écrit : *Bene paupertas humili tecto contenta est* (6).

Mais assez tôt, si l'on peut ainsi s'exprimer, le sens s'appauvrit : il perd de sa précision pour devenir à peu près l'équivalent d'*egenus* et d'*inops*; il reste différent de *dives*, mais il en vient à désigner à peu près toutes les formes que peut revêtir l'absence de richesses. Charisius cite ces synonymes d'après Cicéron : *Egens. egestuosus. nudus. inops. pauper. mendicus. nullius patriae. sine substantia* (7). De fait, Forcellini cite des textes de Cicéron où est faite cette assimilation (8); on peut y ajouter celui-ci : *Si indigetis pecuniae, pecuniam*

(2) *Ibid.*, p. 706-707.

(3) *De lingua latina*, V, 92, éd. L. SPENGLER, Berlin 1935, p. 37, 21-22.

(4) A. FORCELLINI, *Totius latinitatis lexicon*, éd. J. BAILLEY, Londres 1828, II, p. 106. — Comme on le sait, la lettre P n'est point parue dans le *Thesaurus linguae latinae* de Munich.

(5) NONIUS MARCELLUS, *De compendiosa doctrina*, I, éd. W. M. LINDSAY, Leipzig 1903, p. 63. FORCELLINI, p. 106, cite Nonius un peu différemment : *Pecunia, quae erat parva, ab eo paupertas dicta*.

(6) FORCELLINI, p. 107.

(7) CHARISIUS, *Artis grammaticae liber V*, éd. BARWICK, 1925, p. 424, 9-10.

(8) *Op. cit.*, p. 106-107.

*non habetis; si pecuniam non habetis, pauperes estis* (9), et cet autre: *pecuniosus an pauper* (10). En bref, à la condition du *dives, copiosus, locuples*, s'oppose celle du *pauper, inops, egenus, egens*, de l'homme sans moyens, sans ressources. Notons l'identification déjà établie par Caton du pauvre avec l'homme du peuple et le prolétarien: *Expedit pauperem plebeium atque proletarium* (11).

Or cet état de manque de ressources, plus ou moins total, qui est d'abord un fait matériel, une donnée d'ordre économique, peut devenir la condition d'une valeur morale. On doit pouvoir le supporter, le « tolérer » (12), et certains, beaucoup même, avance Cicéron, le font avec patience: *Multi patienter pauperes commorantur* (13). Car cela n'empêche pas d'être heureux (14). Et l'auteur des *Tusculanes* montrera dans le « mépris des richesses » et la sérénité au milieu de la pauvreté l'un des signes auxquels on reconnaîtra les sages:

Qu'ils prennent sur eux de mépriser les choses dont l'éclat les séduit, force, santé, beauté, richesses, honneurs et puissance, et de considérer comme inexistantes les choses opposées à celles-là; alors ils auront le droit de proclamer à pleine voix que ni les assauts de la Fortune, ni l'opinion de la foule, ni la souffrance, ni la pauvreté ne les effrayent, que tout ce qui les intéresse dépend d'eux-mêmes, et que, là où leur pouvoir ne s'étend pas, il n'existe rien qu'ils rangent au nombre des biens (15).

Cette conclusion donne la mesure de cette sagesse. Dans la même voie, pour ainsi dire, Sénèque ira plus loin, voyant dans la pauvreté la condition de la paix de l'âme. Ses *Lettres à Lucilius* comportent bien des invitations à cette situation économique, volontairement assumée, et qui devient une vertu:

---

(9) CICÉRON, *De inv.*, I, 88.

(10) *Ibid.*, II, 30.

(11) CATON, *Orationum fragmenta*, éd. H. JORDAN, Leipzig 1860, p. 54, 1.

(12) « Parumne multa de paupertate toleranda dicuntur? », *Tusc.*, V, 107. « Ut enim vel summa paupertas tolerabilis sit », *ibid.*, V, 113.

(13) *Ibid.*, III, 57.

(14) « Cur igitur divitiae desiderentur, aut ubi paupertas beatos esse non sinit?... Dies deficiat, si velim paupertatis causam defendere... », *ibid.*, III, 102.

(15) *Ibid.*, V, 30, trad. J. HUMBERT, dans CICÉRON, *Tusculanes*, t. II, Paris (Belles-lettres), 1931, p. 122.

Non qui parum habet, sed qui plus cupit pauper est (16)...  
 Qui cum paupertate bene convenit, dives est (17)...  
 Fiat nobis paupertas familiaris (18)...  
 Incipe cum paupertate habere commercium (19)...  
 Magnus ille, qui in divitiis pauper est (20)...

Sénèque ne cessera de redire qu'il faut savoir se rendre indifférent à la pauvreté comme à toute forme de misère. Il est surtout un passage dans lequel il en fait l'éloge convaincu :

Il suffit à la pauvreté d'apaiser les besoins pressants. Pourquoi donc ne l'accepterais-je pas comme compagne, elle dont le riche raisonnable imite les mœurs? Tu veux t'occuper de ton âme: sois pauvre ou vis en pauvre. L'étude de la sagesse n'aboutit pas à de salutaires effets sans la pratique de la sobriété. Or, la sobriété est une pauvreté volontaire... La pauvreté n'a pas lieu de nous retirer de la philosophie, ni l'indigence même... Des armées se sont résignées à manquer de tout... Tout cela, elles l'ont souffert au service d'un royaume et, circonstance plus surprenante, d'un royaume étranger: et l'on hésitera à supporter la pauvreté pour affranchir son âme de la fureur des passions? J'emprunte à Épicure: «l'acquisition des richesses a été pour beaucoup moins une fin qu'un changement de misère.» Je n'en suis pas surpris: le mal n'est pas dans les choses; il est dans l'âme. Ce qui nous faisait paraître les richesses pénibles nous rend tout ainsi les richesses pesantes (21)...

Dans ce texte, Sénèque a maintenu une distinction entre la pauvreté et l'indigence. Mais à propos de l'une comme de l'autre, il témoigne de l'évolution qui, dans la littérature latine antique, de l'acceptation d'un manque de ressources, a fait la preuve d'une sagesse qui est la possession de soi et qui n'est que cela.

## II. LA TRADUCTION PATRISTIQUE.

Dès l'apparition d'une littérature chrétienne dans l'Afrique de la fin du II<sup>e</sup> siècle, le vocabulaire latin de la pauvreté reçoit un sens tout

---

(16) *Lucil.*, II, 6.

(17) IV, 11.

(18) XVIII, 8.

(19) XVIII, 12.

(20) XX, 10.

(21) XVII, 4-12, trad. H. NOBLOT, dans SÉNÈQUE, *Lettres à Lucilius*, t. I, Paris (Belles-lettres) 1945, p. 68-71.

nouveau: il est aussitôt associé à des vertus, qui sont évangéliques, en particulier à l'humilité et à la patience. Commentant la première des béatitudes selon Mt 5,3: *Beati pauperes spiritu*, Tertullien, dans le *De patientia* (écrit entre 198 et 204) ajoute: *Nullus profecto spiritu pauper nisi humilis: quis autem humilis nisi patiens?* (1) Et dans l'*Adversus Marcionem*, qui date des mêmes années, il cite plusieurs fois et explique la même béatitude, mais selon Lc 6,20, sous cette forme: *Beati mendici*; et il introduit une série de textes de l'Ancien Testament où reviennent les mots *pauper*, *humilis*, *mendicus*, *pupillus*, et ceux que désignent tous ces termes sont toujours considérés par rapport à Dieu: ils ont besoin de lui — et en ce sens ils sont indigents et mendicants — et il prend soin d'eux: le Christ est venu le leur promettre et, déjà, le leur prouver (2).

Ces premiers témoignages suffisent à montrer que, désormais, la tradition biblique sera déterminante: elle donnera la même signification religieuse à tous les termes qui évoquent un certain manque de ressources, et peu à peu, spécialement sous l'influence de la Vulgate, elle évoquera tout cet aspect des relations de l'homme avec Dieu au moyen de deux mots, qui élimineront presque tous les autres: *pauper* et *humilis*. Cette sorte de concentration d'un vocabulaire entier sur deux de ses éléments est dans le prolongement d'une évolution commencée lors de la traduction des Livres Saints de l'hébreu en grec. Il n'y a pas ici à illustrer ce fait d'après l'histoire des textes bibliques eux-mêmes (3). Qu'il suffise de citer des exemples empruntés aux citations scripturaires des Pères.

En effet, c'est surtout à propos de passages de l'Ancien et du Nouveau Testament, et d'après eux, que le vocabulaire de la pauvreté se trouve employé, tantôt en un sens large, comme en ce verset de 1 Cor 15,10: *Et gratia eius in me paupera non fuit* (4), là où la Vulgate donnera: *vacua non fuit*, tantôt avec une signification d'ordre économique, par exemple en Soph

(1) *De pat.*, XI, 6, *Corp. christ.*, I, 312. Sur la chronologie, *ibid.*, II, 1627.

(2) *Adv. Marc.*, IV, 1-13, *ibid.*, II, 574-576.

(3) Dans une étude intitulée *Les sources bibliques du vocabulaire chrétien de la pauvreté*, à paraître dans un volume publié sous la direction de M. Mollat, prof. à la Sorbonne, j'ai donné sur ce point des indications.

(4) Ed. H. RÖNSCH, *Itala und Vulgata*, Marbourg 1875, p. 275.

6,8, que le Pseudo-Hilaire transmet comme ceci: *Et pauperem et divitem ego feci* (5), alors que la Vulgate aura: *Pusillum et magnum ipse fecit*, plus souvent avec une nuance spirituelle et religieuse. Lucifer de Cagliari cite Iudic 6,6 comme suit: *pauper factus est*, ce qui deviendra dans la Vulgate: *humiliatusque est* (6). Ce sont surtout les béatitudes qui donnent l'occasion de gloses de ce genre:

Beati pauperes spiritu, id est qui pro Spiritu Sancto pauperes sunt, cum divites esse possint (7).

Isti sunt pauperes spiritu qui non alia aliqua causa pauperes sunt, nisi propter doctrinam Domini (8).

Pauper spiritu est humilis corde, id est pauperem spiritum habens, qui non magna sapit de se (9).

On insiste donc sur le caractère spirituel de cette pauvreté, qui, de plus en plus, s'identifie avec l'humilité et le détachement; Eucher de Lyon proposera cette équivalence: *Pauper: humilis* (10). Voici quelques témoignages:

Pauper, quoniam a mundi illecebris segregatus nulla saeculi ambitione refertus est (11).

Paupertas est enim in nobis exiguitas bonorum operum (12).

Pauper quippe est quisquis apud semetipsum elatus non est (13).

Paupertas in inopia mentis est, non in quantitate possessionis (14).

Paupertatis namque nomine saepe humilitas designari solet (15).

(5) *Epistola seu libellus*, 9 et 10, *P.L.*, 10, 741-742; ces deux chapitres IX et X de l'*Epistola* contiennent d'autres textes sur la pauvreté.

(6) *De regibus apostaticis*, 1, *CSEL* 14, p. 37, 8; ailleurs, *De S. Athansio*, II, 1; *ibid.*, p. 146, 20, Lucifer cite Hier 7, 6: *si proselytum et pauperem et viduam potentabit*, la Vulgate ayant: *si...advenae et pupillo et viduae non feceritis calumniam*.

(7) PSEUDO-JÉRÔME, *Expos. in Matth.*, *P.L.*, 30, 544, 3.

(8) S. BASILE, *Regula a Rufino retractata*, Interrog. 125, *P.L.*, 103, 533.

(9) *Opus imperfectum in Matthaem*, 9, *P.G.*, 56, 680.

(10) *Formulae spiritualis intelligentiae*, 5, *CSEL* 31, p. 33, 20.

(11) CASSIODORE, *In Psalm.*, 24, 16, *Corp. christ.*, 97, p. 227.

(12) *Ibid.*, *In Psalm.*, 78, 8, *ibid.*, 98, p. 737.

(13) S. GRÉGOIRE LE GRAND, *Moral.*, VI, 39, *P.L.*, 75, 750.

(14) S. GRÉGOIRE LE GRAND, *In Ezech.*, 2, 6, 16, *P.L.*, 76, 1007.

(15) S. GRÉGOIRE LE GRAND, *Moral.*, 16, 59, *P.L.*, 75, 1149. Déjà S. PAULIN DE NOLE, *Epist.*, 15, *CSEL*, 39, 110, 17, avait cité le Ps 71, 12, que la Vulgate donnera sous

Vincent de Lérins pourra alors parler de la *sancta paupertas* (16) et dans une homélie de S. Jean Chrysostome traduite en latin par Mutianus, un long éloge de la pauvreté comportera cette formule: *Probus christianus magis cernitur in paupertate quam in divitiis* (17).

Un texte qui offrit une occasion privilégiée d'élaborer une doctrine de la pauvreté chrétienne fut le verset de 2 Cor 8,9, où S. Paul avait dit du Christ que « de riche il s'est fait pauvre pour nous, afin de nous enrichir par sa pauvreté ». C'est surtout lors des controverses christologiques des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles que ce verset fut commenté: on montra alors le caractère spirituel de cette pauvreté par laquelle, volontairement, le Verbe incarné renonça à faire usage des privilèges qu'il possédait comme Dieu (18).

Le caractère volontaire de cette pauvreté du Christ et du chrétien fut admirablement illustré par S. Augustin en bien des endroits de son œuvre, mais spécialement dans la *Cité de Dieu*. Dès le I<sup>er</sup> livre, il fait ainsi l'éloge de S. Paulin: *Unde Paulinus noster, Nolensis episcopus, ex opulentissimo divite voluntate pauperrimus et copiosissime sanctus...*, à quoi s'oppose le jugement porté sur ceux qui n'étaient point pauvres volontairement: *Et hi forte habere cupiebant nec sancta voluntate pauperes erant*. Mais voici les martyrs de la « sainte pauvreté »:

Profecto, qui inter illa tormenta paupertatem sanctam confitebantur, Christum confitebantur. Quapropter etsi non meruit ab hostibus credi, non potuit tamen sanctae paupertatis confessor sine mercede caelesti torqueri (19).

Plus loin, S. Augustin propose en exemple aux chrétiens la pauvreté volontaire d'un païen:

---

cette forme: *pauperem a potente, et pauperem*, sous cette autre forme: *pauperem a potente, et humilem...* On lit aussi dans S. AUGUSTIN, *Serm.*, 14, *P.L.*, 38, 113, avant un très beau développement sur la pauvreté du Christ: *O pauper, esto et tu pauper; pauper, id est humilis*.

(16) *Commonitorium*, 17, *P.L.*, 50, 661: « Inter sanctae paupertatis... angustias. »

(17) *Mutiani scholastici interpretatio homiliarum Ioannis Chrysostomi in Epistulam ad Hebraeos*, hom. 2, 5, *P.G.*, 63, 26.

(18) Dans une étude intitulée « *De riche il s'est fait pauvre* », à paraître dans *La vie spirituelle*, 1967, j'ai rassemblé des textes à ce sujet.

(19) *De civ. Dei*, I, 10, *Corp. christ.*, 47, p. 12.



Quomodo se audebit extollere de voluntaria paupertate christianus, ut in huius vitae peregrinatione expeditiori ambulet viam, quae perducit ad patriam, ubi verae divitiae Deus ipse est, cum audiat vel legat L. Valerium, qui in suo defunctus est consolator, usque adeo fuisse pauperem, ut nummis a populo conlatis eius sepultura curaretur (20)?

La pauvreté du Christ n'a point seulement consisté à prendre une nature humaine, mais à mourir, afin de nous enrichir par sa résurrection :

Et quia in prophetia vox eius agnoscitur: *Non derelinques animam meam in inferno* (21), eundem *deduxit ad inferos et reduxit* (22). Hac eius paupertate ditati sumus. *Dominus enim pauperes facit et ditat* (23)... Iamvero quod adiungitur: *Suscitat a terra pauperem* (24), de nullo melius quam de illo intellego, qui *propter nos pauper factus est, cum dives esset, ut eius paupertate*, sicut paulo ante dictum est, *ditaremur* (25). Ipsum enim de terra suscitavit tam cito ut caro eius non videret corruptionem. Nec illud ab illo alienato, quod additum est: *Et de stercore erigit pauperem* (26). Inops quippe idem, qui pauper... De terra ergo suscitatus est ille supra omnes divites pauper, et de illo stercore erectus est supra omnes opulentos ille inops, ut sedeat *cum potentibus populi* (27), quibus ait: *Sedebitis super duodecim sedes* (28).

Enfin, voici également affirmé le caractère volontaire de la pauvreté de la communauté apostolique, à Jérusalem :

Ibi ergo exorsus est huius nominis cultus, ut in Iesum Christum, qui crucifixus fuerat et resurrexerat, crederetur. Ibi haec fides tam insignitis initiis incanduit, ut aliquot hominum millia in Christi nomen mirabili alacritate conversa venditis suis rebus, ut egenis distribuerentur, proposito sancto et ardentissima caritate ad paupertatem voluntariam pervenirent (29)...

Toute cette doctrine chrétienne de la pauvreté est supposée dans la littérature monastique antique; elle n'y est point spécialement développée (30).

(20) *Ibid.*, V, 18, p. 153. Cf. aussi VII, 12, p. 196.

(21) Ps 15, 10.

(22) 1 Reg 2, 6.

(23) 1 Reg 2, 7.

(24) 1 Reg 2, 8.

(25) 2 Cor 8, 9.

(26) 1 Reg 2, 8.

(27) *Ibid.*

(28) *De civ. Dei*, XVII, 4, *Corp. christ.*, 48, p. 558-559; à la fin, cite Mt 19, 28.

(29) *De civ. Dei*, XVIII, 54, *ibid.*, p. 654.

(30) Le fait a été noté, par exemple, par P. NAGEL, *Die Motivierung der Askese in der alten Kirche und der Ursprung des Mönchtums*, Berlin 1966, p. 75-79.

Il est cependant un texte de Cassien où elle reçoit une application, de caractère plutôt psychologique, belle et profonde. Il s'agit, à propos de la prière, de ce verset du Ps 69,2: *Deus in adiutorium meum intende...*

Istam, istam, mens indesinenter formulam teneat, donec usu eius inaccessiblei et iugi meditatione firmata cunctarum cogitationum divitias amplasque substantias abiciat ac refutet, atque ita versiculi huius paupertate constricta, ad illam evangelicam beatitudinem, quae inter ceteras beatitudines primatum tenet, prona facilitate perveniat: *Beati*, inquit, *pauperes spiritu, quoniam isorum est regnum caelorum* (31). Et ita quis per istiusmodi paupertatem egregius pauper existens illud propheticum implebit eloquium: *Pauper et inops laudabit nomen Domini* (32). Et revera quae maior aut sanctior potest esse paupertas quam illius, qui nihil se praesidii, nihil virium habere cognoscens de aliena largitate cotidianum poscit auxilium, et vitam suam atque substantiam singulis quibusque momentis divina ope intellegens sustentari, verum se mendicum Domini non immerito profitetur, suppliciter ad eum cotidie clamans: *Ego autem mendicus et pauper sum: Deus adiuvat me* (33), ac si ad illam quoque multiformem scientiam Dei, ipso inluminante, conscendens, incipiat deinceps sublimioribus ac sacratoribus mysteriis saginari (34)...

Ainsi dans la tradition patristique et monastique, la pauvreté n'est plus seulement un moyen de se posséder soi-même; elle est devenue un moyen de posséder Dieu, qui se communique par la grâce du Verbe incarné, par la gloire de sa résurrection, par la présence de sa parole, toujours vivante, en l'homme.

### III. LA TRADITION MÉDIÉVALE.

Désormais, *pauper* a deux significations principales: l'une se rapporte à une condition, plus ou moins accentuée, d'indigence matérielle; l'autre concerne une situation spirituelle d'humilité en présence de Dieu et de détachement à l'égard du monde. L'une et l'autre vont être maintenues et enrichies de nuances nouvelles, et la seconde va, de plus en plus, influencer la première elle-même; celle-ci va revêtir une valeur juridique: évolution complexe, et qui a déjà commencé à être étudiée, dont ne seront marquées ici que les grandes étapes.

---

(31) Mt 5, 3.

(32) Ps 73, 21.

(33) Ps 39, 18.

(34) *Conl.*, X, 11, CSEL 24, p. 303.

### 1. Résultats acquis.

Le Prof. Karl Bosl, dans son recueil d'études sur les premières structures sociales de l'Europe médiévale (1), a réédité un article intitulé *Potens und pauper*, qui traite de notre problème, surtout à la lumière des capitulaires et autres documents législatifs des VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles (2). Il a montré que, dans ces textes, le pauvre, *pauper*, est, avant tout, quelqu'un qui n'est pas un « puissant » : le mot a un sens technique et, plus précisément, juridique; il désigne l'homme sans défense, lequel n'est pas nécessairement sans moyens : il n'est pas toujours, ni même pas normalement, dépourvu de biens (3); mais il est soumis à un autre, qui est plus nanti que lui en fait non seulement de richesses, mais de moyens d'influence, et qui peut l'opprimer. Le *pauper* n'est donc pas d'abord celui qui se trouve dans la pénurie, mais celui qui a besoin d'être protégé. Bosl compare cette différence entre les faibles et les puissants à celle que l'on rencontrera à la fin du moyen âge, à Florence, entre le *popolo minuto* et le *popolo grosso*, entre les petits, le menu peuple, et les « gros ». Il s'agit d'une distinction de catégories sociales beaucoup plus que de degrés dans la possession. Et quand on veut parler de ce qu'on peut appeler, par anticipation, le prolétariat, on dit *egens*. Puis, peu à peu, on assiste au développement d'une catégorie nouvelle, celle des pauvres volontaires qui, non seulement sont démunis, plus ou moins, de ressources, mais qui se sont placés de propos délibéré dans cette condition. Dès le IX<sup>e</sup> siècle, l'idée du *pauper* est associée à celle du *peregrinus* — l'étranger, l'exilé, qui peut être tel soit du fait des circonstances,

---

(1) *Frühformen der Gesellschaft im mittelalterlichen Europa. Beiträge zu einer Strukturanalyse der mittelalterlichen Welt*, Munich-Vienne 1964.

(2) *Potens und Pauper. Begriffsgeschichtliche Studien zur gesellschaftlichen Differenzierung im frühen Mittelalter und zum « Pauperismus » des Hochmittelalters*, *ibid.*, V, 106-134. D'autres études contenues dans le même volume traitent également de la pauvreté : à l'Index, p. 509, aux mots : *pauperes*, *pauperiores*, *paupertas*, des références sont données.

(3) En témoigne en particulier le poème d'époque carolingienne (éd. M.G.H., *Poet.*, IV, p. 34, 11) qui est cité p. 127 :

Gaudent potentes dum acquirunt munera.

Mendici dolent prae famis inopia...

Pauperi autem pergunt ad sublimia.

soit de par sa décision (4). Avec l'apparition des nouveaux Ordres religieux — monastiques et canoniaux — aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, avec l'expansion du mouvement en faveur de la pauvreté, le sens de *paupertas* est de moins en moins dépendant de la pénurie, de plus en plus associé à un état d'humiliation que l'on embrasse librement: nouvelle transposition du vocabulaire qui désigne, cette fois, en même temps une catégorie sociale et une condition spirituelle; à deux situations juridiques, celles des *domini*, ou *potentes*, et des *subditi*, ou *pauperes*, correspondant deux échelles de valeur morale: la *superbia* menace les premiers, l'*humilitas* est facilitée aux seconds. Dans les textes examinés par Bosl, le vocabulaire de la pauvreté et de ce qui s'y oppose ne s'applique donc pas, principalement, à des situations économiques. « Un vrai paupérisme, au sens économique du mot, n'apparaît que dans la ville de la fin du moyen âge, avec son problème de masses et sa différenciation en états » (5).

De son côté, poursuivant des recherches du même genre dans les textes d'Hincmar de Reims, le Prof. J. Devisse a montré que l'équivalent français de *pauper*, pauvre, ne correspond pas, le plus souvent, à ce qu'exprime *pauper* au IX<sup>e</sup> siècle. Si l'archevêque de Reims parle en faveur des *pauperes* (6), c'est parce qu'ils sont fréquemment opprimés soit par des clercs, soit surtout par des laïques. A la question: « Qu'est-ce qu'un *pauper*? », l'historien répond que « le seul dénominateur commun à tous les exemples cités est une forme quelconque de *dépendance*. Mais point de dépendance de la personne, puisque le *pauper* n'est pas serf » (7): le mot s'applique toujours à des hommes libres, qui sont souvent détenteurs de biens, mais sur lesquels s'exerce la pression des *potentes* (8): ceux-ci sont menacés par « l'*ambitio*, l'*avaritia*, la *cupiditas* » (9).

---

(4) Bosl, p. 121. Sur ce point, j'ai cité des textes dans *Aux sources de la spiritualité occidentale*, Paris 1964, p. 40-77: *Monachisme et pèlerinage*, et dans *Témoins de la spiritualité occidentale*, Paris 1965, p. 10-26, à propos de S. Liudger et de S. Boniface, p. 40-53, à propos de S. Anshaire.

(5) Telle est la conclusion de Bosl, p. 134.

(6) « *Pauperes* » et « *Paupertas* » dans le monde carolingien: ce qu'en dit Hincmar de Reims, dans *Revue du Nord*, XLVIII (1966), p. 273-287.

(7) *Ibid.*, p. 281.

(8) P. 282.

(9) P. 286

## 2. *Nouvelles recherches.*

Les études qui viennent d'être résumées portent principalement sur l'époque carolingienne. Il resterait à situer celle-ci, quant au vocabulaire de la pauvreté, par rapport à ce qui l'a précédée et suivie. Certes, l'enquête est vaste et, surtout, elle est délicate: dans l'immense matériel de documents à exploiter, il est beaucoup de cas où le sens du mot *pauper* n'est point précisé: il s'agit de toute forme de besoin, soit matériel — et on trouve parfois alors des diminutifs comme *pauperculus*, *pauperrimus* —, soit d'un autre ordre: on dira par exemple: *pauper ingenio*. Il faut donc distinguer les textes où les *pauperes* sont mentionnés sans que le contexte précise en quel sens, et ceux dans lesquels ce vocabulaire est entouré d'idées ou de termes connexes aidant à l'expliquer; ce sont surtout ceux-ci qu'il faut interroger.

De *pauper*, Du Cange donne comme premiers équivalents: *mediocris*,... *mediocres*, *pauperioribus ac infirmis, respectu potentum* (10), ce qui est conforme aux résultats obtenus par Bosl et Devisse, et les confirme. Or il est intéressant de se demander comment on en est venu là, où est l'origine de cette signification. On a vu qu'elle est la plus fréquente dans la tradition biblique et patristique latine; comment a-t-elle été transmise au moyen âge? Par la Bible elle-même d'abord — on n'a cessé de réciter et de commenter des formules de Psaumes telles que *liberabit pauperem a potente* (11) —, mais aussi par des intermédiaires qui ont explicité le contenu de ces mots tel qu'il était suggéré par l'Écriture Sainte. Par exemple, un chapitre des *Sententiae* d'Isidore de Séville est intitulé *De oppressoribus pauperum*; un contraste y est établi, d'après Isaïe, Jérémie et Job, entre les *iudices qui praesunt populis*, ceux qui possèdent la *potestas*, et, d'autre part, les *iusti*, les pauvres qui sont opprimés par les premiers (12). Plus loin encore, les *divites* sont assimilés, d'après

---

(10) *Glossarium*, éd. FAVRE, VI, 1886, p. 225. Il est curieux que ce problème de vocabulaire ait échappé à J. F. NIERMEYER, *Mediae latinitatis lexicon minus*, fasc. 9, Leiden 1962, qui n'a pas d'article au mot *Pauper*; à *Paupertas*, p. 776, il donne simplement « 1. Pénurie, manque d'une chose... 2. Le peu qu'on possède... ».

(11) Ps 71, 12.

(12) *Sent.*, III, 57, P.L., 83, 728-730.

Amos, aux *opulenti*, à ceux qui ont la *potentia* (13). Ailleurs, les *pauperes* sont présentés comme étant souvent les victimes des juges iniques (14). La pauvreté est donc autre chose que l'indigence (15). Tel est bien le sens que l'on retrouvera dans ce capitulaire du VIII<sup>e</sup> siècle, parmi d'autres: *Contra pauperinus* (pour *pauperinos*) *qui seipsos defendere non possunt* (16). D'autre part, à la même époque, sera maintenue une autre nuance biblique, venue surtout du Nouveau Testament: *Illam igitur paupertatem, id est mentis humilitatem... concupivit*, sera-t-il dit de S. Amand (17). Dans son *Diadema monachorum*, Smaragde n'aura pas de chapitre *De paupertate*; en revanche il en aura un sur la vraie richesse: *Ut divites sint monachi in operibus bonis et thesaurizent sibi fundamentum bonum* (18); le mot *pauper* ne s'y rencontre pas. Mais dans le commentaire du même auteur sur la Règle de S. Benoît, on lit: *in paupertatis fornace probatur vita monachorum* (19).

Aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles, on gardera ces significations. Citons, par exemple, quant à celle qui évoque l'humilité, la vie de S. Liboire: *Videbant eum vere pauperem spiritu, numquam nisi in Domino gloriari* (20), et, au sujet de la distinction entre le pauvre et le puissant, Walther de Spire: *Quia, sicut nostis, mater sanctissima, pauperis coram potente formidat persona!* (21); un diplôme d'Otton III: *ut nullus princeps vel pauper aliquem Venetiorum distinguere... praesumat* (22); et la Chronique de Nantes: *pauperes... sub potestate* (23).

(13) *Ibid.*, 59, 10-12, 732.

(14) 52, 7, 724.

(15) « Inter Egestatem et Paupertatem. Quod egestas peior est quam paupertas; potestas enim potest esse honesta, nam egestas semper turpis est », *Differentiae*, I, 185, *P.L.*, 83, 29.

(16) Ed. M.G.H., *Capit.*, I, p. 224, 25.

(17) Ed. M.G.H., *Script. rer. merov.*, V, p. 475, 18.

(18) Cap. 85, *P.L.*, 102, 678.

(19) In cap. 2, *P.L.*, 102, 742 B.

(20) *Vita Liborii episc. Cenomanensis* (écrite vers 890-900), I, 10, éd. *Acta SS. Boll.*, Jul. V, 1868, p. 411.

(21) *Vita et passio S. Christophori*, I, *Epist. ad Hazechem* (écrite vers 982-983), éd. M.G.H., *Poet.*, V, p. 63.

(22) *Diplomata Ottoni III*, diplôme de 992, éd. M.G.H., *Dipl. reg. et imp. Germ.*, II, p. 512, 2.

(23) *Chronicon Nannetense*, éd. R. MERLET, Paris 1896, p. 83; texte du XI<sup>e</sup> s. Même

A partir du XII<sup>e</sup> siècle, la richesse et, par conséquent, l'ambiguïté, ou la polyvalence, de ce vocabulaire ne font que s'accroître. Un premier groupe de significations est d'ordre économique ou matériel. Dans le dictionnaire de Papias et, d'après lui, selon celui de Jean Balbi de Gênes, à la différence de l'*inops*, le *pauper* est caractérisé comme ceci : *Qui aliquid habet, licet parum* (24). Dans le chapitre de son *De ordine iudiciorum* sur les témoins, Pillius, à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, propose une évaluation chiffrée de la catégorie des pauvres : *Pauperem hic intelligo, qui habet minus quinquaginta aureis* (25). Dans un traité anonyme *De nobilitate animi* du milieu ou de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, on relève cette définition : *Pauper enim est qui alium iuvare non potest de suis mobilibus sive corporali vigore sive scientia et consilii bonitate. Et hoc intelligit Rusticus qui dicit quod pauper est, cui suum non sufficit* (26). Maître Eckhart ira plus loin : *Pauper enim dicitur qui nihil habet* (27), et Jean Buridan écrira, au sujet des *possiones* : *Ex quarum penuria homo dicitur pauper* (28). Marsile de Padoue distingue plusieurs applications possibles du mot *pauper* :

Uno modo qui privatus est super habundantibus solum. — Alio modo qui etiam sufficientiam pro quolibet tempore non simul habet. — Tertio modo... de eo qui sponte vult privari abundantibus pro quolibet tempore. — Quarto modo de eo qui etiam sufficientes (*sic*) pro quolibet praesenti atque futuro non vult simul habere, sed ipsis vult quandoque sponte carere (29).

D'autre part, la série des significations que la Bible avait inspirées continue de vivre. S. Bernard a tout un sermon qui commence par l'évocation de la *paupertas* et de la *potestas* : *Pauperes quidem videmur et sumus..., tamen*

---

contraste entre *potentes* et *pauperes* dans GRÉGOIRE VII : « Quid autem mirum si principes mundi et potentes seculi nos pauperes Christi... odiunt... », *Epist.*, IX, 21, éd. E. CASPAR, 1920, p. 602.

(24) Je dois ces indications, et quelques autres, à l'obligeance de M. P. Michaud-Quantin, que je remercie.

(25) *De ord. ind.*, III, 8, éd. F. BERGMANN, Göttingen 1842, p. 65.

(26) *De nob. animi*, 26, 4, éd. M. L. COLKER, dans *Medieval Studies*, XXIII (1961), p. 77.

(27) *Sermo (latinus)* 48, 1, éd. BENZ-DECKER-KOCH, Stuttgart 1966, p. 361, 16.

(28) *Comment. in Polit.*, II, q. 2, a. 2, éd. Oxford 1640, p. 93.

(29) *Defensor Pacis*, II, 12, 29-31, éd. C. W. PRÉVITÉ-ORTON, Cambridge 1928, p. 220-221.

*magna nobis (a Deo) collata est potestas* (30)..., et dans lequel il utilise cette formule d'un Psaume: *mendicus sum et pauper* (31), et cette autre, inspirée de S. Paul: *potestas filiorum Dei* (32). Guillaume de Saint-Thierry assimile la pauvreté et l'humilité, le sens que l'on a de sa petitesse: *Ut, oblitus parvitatatis et paupertatis meae, totus eriger et curram in amplexibus amoris tui* (33). Pierre le Chantre, lui, s'inspire de Sénèque pour écrire: *Illa vero non est paupertas si laeta est, quia cui bene cum paupertate convenit, dives est* (34).

D'autre part, chez certains théologiens, le sens est, de plus en plus, d'ordre moral ou psychologique; il est de moins en moins lié à l'indigence matérielle. Alain de Lille, par exemple, commence par donner cette équivalence: *Pauper, propria. Dicitur etiam humilis; unde Dominus: Beati pauperes...* Puis il en fait l'application au Christ: *Dicitur etiam Christus, qui dictus est pauper quantum ad res saeculi et quantum ad defectus humanos; et au pécheur: Dicitur etiam peccator, qui caret spiritualibus divitiis, unde a simili per contrarium dives dicitur ille qui spirituales habet divitias* (35)... On en vient à entendre la pauvreté en un sens large: *Paupertas large non est nisi defectus alicuius trium praedictorum (scil. intellectus, domini, famae) et maxime intellectus*, écrit l'auteur du *De nobilitate animi* (36); et Hugues Ripelin de Strasbourg: *Paupertas spiritus hic ponitur pro abstinentia ab amore mundi, id est de amore carnalium voluptatum et deliciarum ac propriae excellentiae* (37). Déjà, Pierre Comestor en était arrivé, grâce à des distinctions subtiles, à parler de la pauvreté à propos d'à peu près tout: *Sunt enim quinque genera paupertatum: paupertas infelicitatis, ... cupiditatis, ... superfluitatis, ... calliditatis, ... voluntatis* (38).

\* \* \*

---

(30) *De diversis*, 38, P.L., 183, 644.

(31) Ps 39, 18.

(32) Rom 5, 2; 8, 19-23 etc...

(33) *De contemplando Deo*, 5, éd. J. HOURLIER, Paris 1959, p. 72.

(34) *Verbum abbreviatum*, 16, P.L., 205, 70. Tout ce chapitre, col. 65-70, cite des textes sacrés ou profanes sur la pauvreté.

(35) *Distinctiones*, P.L., 210, 894 D.

(36) *De nob. animi*, 26, 8, éd. *Med. Studies*, p. 77.

(37) *Compendium theolog. veritatis*, éd. P. JAMMY, Lyon 1651, XIII, p. 107 a.

(38) *Sermo* 32, P.L., 198, 1796 D.



Il n'a été possible ici que de poser des jalons au cours d'une évolution qui fut longue et complexe. Le vocabulaire, lui-même révélateur de la pensée, de bien des auteurs, comme S. Grégoire le Grand et S. Bernard, mériterait de faire l'objet d'études détaillées. Du moins le peu qui a pu être dit suffit à montrer qu'à chaque époque se sont unies des données venues de la Bible et des éléments dus à l'influence de la société. Deux faits semblent avoir été dominants, et permanents. Tout d'abord, fut maintenue la distinction entre *egestas* et *paupertas*, qui venait du vocabulaire profane et qui devait, au XX<sup>e</sup> siècle, être illustrée par les pages de Péguy sur la différence entre la misère et la pauvreté. De plus, la notion biblique, et spécialement évangélique, de pauvreté spirituelle, c'est-à-dire comme attitude intérieure, religieuse, en présence de Dieu, sous l'influence du Saint-Esprit, ne fut jamais confondue avec la pauvreté de caractère économique: on admet toujours qu'elle était favorisée par celle-ci, mais qu'elle en reste indépendante: elle peut et doit être pratiquée en toutes les catégories sociales. Ces différents aspects d'une même réalité doivent être présents à l'esprit de qui lit les textes anciens, et leur connaissance peut rendre prudent quiconque réfléchit, aujourd'hui, sur la pauvreté dans l'Église.

*Clervaux.*